



Règlement

du III^{ème} concours international de dessin

Baba Marta 2009

Article 1 : Objet du concours

Pour faire connaître aux enfants de différents pays du monde la fête traditionnelle bulgare « Baba Marta » et la symbolique des ses martenitzi, pour leur transmettre les valeurs hautement humaines et universelles de cette tradition, pour créer des liens interculturels et fêter l'arrivée du printemps, l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » organise le troisième concours international de dessin ouvert aux enfants de toutes nationalités âgés de 6 à 18 ans, résidant hors de Bulgarie.

Article 2 : Thème du concours

Le thème du concours est : « Baba Marta »

Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin devra être un travail original, présenté sur support papier.

Le format est libre : maximum 50 x 60 cm.

La technique est libre : aquarelle, feutre, crayon, collage etc.

Chaque participant pourra présenter un seul dessin.

Article 4 : Envoi des dessins

La date limite d'envoi : lundi 9 mars 2009 (cachet de la poste faisant foi)

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso d'une façon lisible :

- les nom et prénom de l'enfant en alphabets cyrillique et latin ;
- son adresse exacte ;
- son âge ;
- l'école ou les cours de bulgare qu'il fréquente, le cas échéant ;
- une adresse e-mail (si possible)

Les candidats feront parvenir leurs dessins exclusivement à l'adresse suivante :

Albena Lafarges

Concours BABA MARTA 2009

3, boul. Pablo Picasso

94000 CRETEIL

FRANCE



Règlement

du III^{ème} concours international de dessin

Baba Marta 2009

Article 5 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte des dessins.

Article 6 : Sélection et résultats du concours

La sélection des lauréats du concours sera effectuée par un jury officiel, composé de peintres, d'artistes et de représentants de l'équipe organisatrice. Le concours s'achèvera par une **exposition à l'Espace Culturel Bulgare à Paris du 25 au 28 mars 2009**. Les résultats seront annoncés officiellement **samedi 28 mars 2009, à 17 heures** au même endroit. Ils seront communiqués par courrier adressé aux gagnants et sur le site web de l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » : www.languebulgare.fr .

Article 7 : Prix et catégories

Trois catégories d'âge ont été déterminées :

- Première catégorie : de 6 à 10 ans ;
- Seconde catégorie : de 11 à 14 ans ;
- Troisième catégorie : de 15 à 18 ans.

Il sera décerné des prix par catégorie, ainsi que le prix du public (toutes catégories confondues). Les prix seront offerts par l'association « Langue bulgare, langue d'Europe » et par les partenaires du concours.

Article 8 : Divers

Aucun dessin ne sera rendu. Les participants cèdent tous droits et autorisent la diffusion de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours (médias, articles de presse, albums etc.) et de la promotion des concours des années suivantes.